



Etude de la Dares sur les sortants des listes de Pôle Emploi

Actualité législative publié le **06/12/2011**, vu **1330 fois**, Auteur : [Juritravail](#)

La Dares a publié une étude sur les sortants des listes de Pôle Emploi de 2007 à 2010. Le taux de sortie des listes de Pôle Emploi a baissé, passant de 12,5% en 2007 à 9,8% en 2010.

Depuis la crise économique et financière de 2008, le taux de sortie pour reprise d'emploi des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi est passé de 6,5% en 2007 à 4,6% en 2010.

Un tiers des demandeurs d'emploi qui ont repris un emploi continue à rechercher un emploi. Ils sont insatisfaits soit du contrat de travail (23%), de la durée du contrat (23%), du salaire (12%), du temps de travail (10%).

Source : Dares, décembre 2011 n°090, Les sortants des listes de Pôle Emploi de 2007 à 2010 : recul marqué des taux de sortie pour reprise d'emploi avec la crise